

Accueil de travailleurs saisonniers

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



Réaliser pendant le travail

- ❖ Informez les travailleurs saisonniers ayant ou non une expérience agricole, des mesures de prévention des risques professionnels en milieu du travail agricole, en s'adaptant aux particularités et risques de chaque filière.

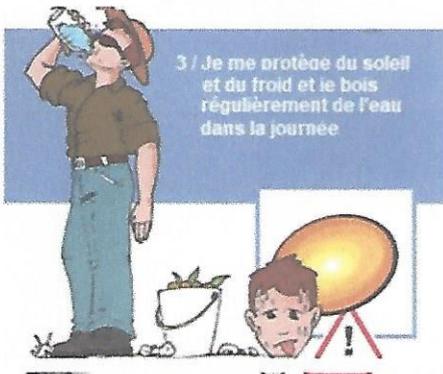
1 / Je prends un copieux petit déjeuner



2 / Je porte des chaussures stables et fermées ainsi que des vêtements adaptés



3 / Je me protège du soleil et du froid et je bois régulièrement de l'eau dans la journée



4 / Je ne remplis pas trop mon panier de cueille



5 / Je me positionne bien pour porter des charges lourdes



6 / Sur le chantier, je fais attention aux autres et aux véhicules



7 / Je respecte le règlement intérieur de l'entreprise

8 / J'écoute et j'applique les consignes particulières qui m'ont été données

9 / Je respecte les règles de circulation et de stationnement



10 / En cas d'accident, je contacte le chef d'équipe ou le sauveteur secouriste. Il est important de connaître le lieu où est rangée la trousse de premiers secours

